

**TIGERMILK FRANCE**  
Société par Actions Simplifiée au capital de 540.000 euros  
Siège social : 77 rue d'Aboukir – 75002 Paris  
Société en cours de formation  
(ci-après, la « **Société** »)

---

**DÉCISIONS DU FONDATEUR**

**EN DATE DU 6 JUIN 2024**

**PROCÈS-VERBAL**

---

L'an deux mille vingt-quatre,

Le six juin,

**LA SOUSSIGNEE,**

- **TIGER HOLDINGS**, société anonyme de droit belge au capital de 250.000 €, dont le siège social est 46, rue du Bailli, 1050 Ixelles, Belgique, enregistrée sous le numéro 0719.645.572, représentée par son administrateur délégué, M. Alexis Melikov, dûment habilité aux fins des présentes,

future associée, détenant la totalité des actions composant le capital social de la Société (ci-après, le « **Fondateur** »).

**APRES AVOIR PRIS CONNAISSANCE :**

- du projet d'apport par la société **TIGER HOLDINGS** des actions de la société 2MS LAMARTINE, société par actions simplifiée unipersonnelle au capital social de 60.000 €, dont le siège social est situé au 72 RUE DU FAUBOURG MONTMARTRE 75009 PARIS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 889 388 039, représentée par TIGER HOLDINGS agissant et ayant les pouvoirs nécessaires en tant que président, pour un montant de 60.000 euros (ci-après « **SAS 2MS LAMARTINE** »), au profit de la Société,
- du projet d'apport par la société **TIGER HOLDINGS** des actions de la société 2MS VALMY, société par actions simplifiée au capital social de 60.000 €, dont le siège social est situé au 37 QUAI DE VALMY 75010 PARIS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 878 802 925, représentée par TIGER HOLDINGS agissant et ayant les pouvoirs nécessaires en tant que président, pour un montant de 60.000 euros (ci-après « **SAS 2MS VALMY** »), au profit de la Société,
- du projet d'apport par la société **TIGER HOLDINGS** des actions de la société 2MS ABOUKIR, société par actions simplifiée unipersonnelle au capital social de 60.000 €, dont le siège social est situé au 77 RUE D'ABOUKIR 75002 PARIS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 848 604 005, représentée par TIGER HOLDINGS agissant et ayant les pouvoirs nécessaires en tant que président, pour un montant de 60.000 euros (ci-après « **SAS 2MS ABOUKIR** »), au profit de la Société,

- du projet d'apport par la société **TIGER HOLDINGS** des actions de la société 2MS LEVIS, société par actions simplifiée unipersonnelle au capital social de 60.000 €, dont le siège social est situé au 30 RUE DE LEVIS 75017 PARIS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 918 112 889, représentée par TIGER HOLDINGS agissant et ayant les pouvoirs nécessaires en tant que président, pour un montant de 60.000 euros (ci-après « **SAS 2MS LEVIS** »), au profit de la Société,
- du projet d'apport par la société **TIGER HOLDINGS** des actions de la société 2MS LOUISE, société par actions simplifiée unipersonnelle au capital social de 60.000 €, dont le siège social est situé au 4-6 PLACE LOUISE DE BETTIGNIES 59800 LILLE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lille Métropole sous le numéro 902 119 486, représentée par TIGER HOLDINGS agissant et ayant les pouvoirs nécessaires en tant que président, pour un montant de 60.000 euros (ci-après « **SAS 2MS LOUISE** »), au profit de la Société,
- du projet d'apport par la société **TIGER HOLDINGS** des actions de la société 2MS LAURIERS, société par actions simplifiée unipersonnelle au capital social de 60.000 €, dont le siège social est situé au 1 RUE DES LAURIERS 33000 BORDEAUX, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bordeaux sous le numéro 949 289 599, représentée par M. Alexis Melikov agissant et ayant les pouvoirs nécessaires en tant que président, pour un montant de 60.000 euros (ci-après « **SAS 2MS LAURIERS** »), au profit de la Société,
- du projet d'apport par la société **TIGER HOLDINGS** des actions de la société 2MS DELOYE, société par actions simplifiée unipersonnelle au capital social de 60.000 €, dont le siège social est situé au 49 RUE PASTORELLI 06000 NICE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nice sous le numéro 978 475 556, représentée par TIGER HOLDINGS agissant et ayant les pouvoirs nécessaires en tant que président, pour un montant de 60.000 euros (ci-après « **SAS 2MS DELOYE** »), au profit de la Société,
- du projet d'apport par la société **TIGER HOLDINGS** des actions de la société 2MS PIZAY, société par actions simplifiée unipersonnelle au capital social de 60.000 €, dont le siège social est situé au 4 RUE DE LA REPUBLIQUE 69001 LYON, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lyon sous le numéro 949 308 621, représentée par M. Alexis Melikov agissant et ayant les pouvoirs nécessaires en tant que président, pour un montant de 60.000 euros (ci-après « **SAS 2MS PIZAY** »), au profit de la Société,
- du projet d'apport par la société **TIGER HOLDINGS** des actions de la société 2MS MARSEILLE, société par actions simplifiée unipersonnelle au capital social de 60.000 €, dont le siège social est situé au 10 RUE DE LA VICTOIRE 75009 PARIS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 929 147 759, représentée par TIGER HOLDINGS agissant et ayant les pouvoirs nécessaires en tant que président, pour un montant de 60.000 euros (ci-après « **SAS 2MS MARSEILLE** »), au profit de la Société,
- de la lettre de mission de la société de commissariat aux comptes FOX AUDIT, société par actions simplifiée au capital de 20.000 euros, dont le siège social est situé 19 avenue Victor Hugo – 75116 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 788 539 146 représentée par Jeremy LELLOUCHE, pour la mission de commissariat aux apports,

#### APRES AVOIR EXPOSE :

TIGER HOLDINGS envisage de procéder à des apports en nature de 100% des actions qu'il détient dans la **SAS 2MS LAMARTINE**, de 100% des actions qu'il détient dans la **SAS 2MS VALMY**, de 100%

des actions qu'il détient dans la **SAS 2MS ABOUKIR**, de 100% des actions qu'il détient dans la **SAS 2MS LEVIS**, de 100% des actions qu'il détient dans la **SAS 2MS LOUISE**, de 100% des actions qu'il détient dans la **SAS 2MS LAURIERS**, de 100% des actions qu'il détient dans la **SAS 2MS DELOYE**, de 100% des actions qu'il détient dans la **SAS 2MS PIZAY** et de 100% des actions qu'il détient dans la **SAS 2MS MARSEILLE** (les « **Actions Apportées** ») au profit de la Société (les « **Apports** »).

Les Apports seront, notamment, réalisés sous réserve des conditions suivantes :

- la désignation d'un commissaire aux apports ;
- l'établissement d'un rapport du commissaire aux apports sur l'évaluation des Actions Apportées ;

Le commissaire aux apports appréciera, sous sa responsabilité, la valeur des apports et établira un rapport.

#### **A PRIS LES DECISIONS PORTANT SUR L'ORDRE DU JOUR CI-DESSOUS :**

##### **ORDRE DU JOUR**

1. désignation d'un commissaire aux apports ; et
2. pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

\*\*\*

##### **PREMIERE DECISION**

###### *Désignation d'un commissaire aux apports*

Le Fondateur,

- connaissance prise des dispositions légales et par anticipation, dans l'hypothèse où le projet d'Apport serait finalisé, désigne :

La société FOX AUDIT, société par actions simplifiée au capital de 20.000 euros, dont le siège social est situé 19 avenue Victor Hugo – 75116 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 788 539 146 représentée par Jeremy LELLOUCHE, expert-comptable commissaire aux comptes, en qualité de commissaire aux apports, avec pour mission :

- d'apprécier et évaluer les Apports consentis par la société TIGER HOLDINGS ;
- d'établir un rapport contenant les mentions prévues par les dispositions réglementaires qui sera mis à la disposition du Fondateur.

La société FOX AUDIT a fait savoir par avance qu'elle acceptait cette mission et qu'elle n'était frappée d'aucune mesure ou incompatibilité susceptible de lui en interdire l'exercice.

**Cette décision est adoptée par le Fondateur.**

## **DEUXIEME DECISION**

### *Pouvoirs pour l'accomplissement de la mission du commissaire aux apports*

Le Fondateur donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes pour confirmer la désignation de la société FOX AUDIT, société par actions simplifiée au capital de 20.000 euros, dont le siège social est situé 19 avenue Victor Hugo – 75116 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 788 539 146 représentée par Jeremy LELLOUCHE, leur remettre tous documents et leur communiquer, au nom et pour le compte de la Société, toutes informations et tous renseignements utiles afin de lui permettre d'accomplir sa mission.

**Cette décision est adoptée par le Fondateur.**

## **TROISIEME DECISION**

### *Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales de publicité*

Le Fondateur donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes pour accomplir toutes formalités légales de publicité ou autres prescrites par la loi.

**Cette décision est adoptée par le Fondateur.**

\*\*\*

DocuSigned by:

*Alexis Melikov - Tigermilk*

F53D9BBCEF9A4CA...

---

**TIGER HOLDINGS**

elle-même représentée par

**M. Alexis Melikov**